

TEPE

Former les futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise



Jean-Claude et Rainald Rojon

L'EFMA dispense depuis la rentrée dernière une nouvelle formation TEPE (Titre d'entrepreneur de la petite entreprise), titre du Conservatoire national des arts et des métiers (CNAM) de niveau III (Bac +2) destiné à préparer les jeunes au management des petites entreprises.

L'objectif de cette formation est de former des jeunes en apprentissage afin qu'ils soient en mesure de développer, reprendre ou créer une entreprise artisanale. « Aujourd'hui, dans l'artisanat et en particulier dans le département de l'Isère, nous nous apercevons que les artisans ont des difficultés à trouver des repreneurs. La création de cette formation est fondée sur l'idée que pour faciliter la reprise d'entreprises artisanales il faut former des jeunes, leur donner les outils et les compétences nécessaires pour en faire de futurs repreneurs et ainsi assurer la relève », précise Thierry Joseph, directeur de l'EFMA. Cette création intervient dans le cadre de la mise en place de l'université régionale des métiers de l'artisanat Rhône-Alpes. « La Région a été labellisée pour accueillir cette université, il faut aujourd'hui la faire vivre en développant des projets. Cette formation TEPE est l'une des premières pierres de cette université régionale qui nous donne l'opportunité de répondre au souhait des artisans. » Cette nouvelle formation répond également à la volonté de la CMAI et de l'EFMA de s'ouvrir à des formations de niveau supérieur, postbac, et s'inscrit dans la poursuite logique des précédents partenariats tissés avec l'IUT de Grenoble qui permettait à des apprentis d'accéder à la formation continue. « L'EFMA est le seul établissement à proposer cette formation

sur mesure pour le management des petites entreprises. Une légitimité qui tient à son assise départementale et régionale, nous sommes en effet le seul CFA en Rhône-Alpes en gestion directe par une Chambre de Métiers ».

LE PUBLIC VISÉ

Une première promotion de huit apprentis a débuté les cours en alternance en septembre dernier. Il s'agit de jeunes titulaires d'une formation technique de niveau Bac ou équivalent qui souhaitent compléter leurs compétences professionnelles par une formation transversale dans laquelle sont proposées toutes les compétences (gestion des ressources humaines, marketing, communication...) dont un futur dirigeant a besoin pour piloter son entreprise. Cette dimension entrepreneuriale attire également les jeunes qui se placent dans une logique de poursuite d'activité familiale. Ces jeunes représentent un véritable vivier en terme de reprise d'entreprises artisanales et ils sont nombreux, dans la promotion 2012, à se former au TEPE en vue de succéder à leurs parents à la tête de l'entreprise. « Pour la rentrée 2013, nous espérons également intéresser les jeunes qui ont interrompu leurs études universitaires, qui ont donc une formation générale et souhaitent réorienter leur cursus pour se destiner à la voie professionnelle par l'apprentissage d'un métier,

explique Thierry Joseph. L'EFMA a dans ce cas un double objectif : leur proposer une formation technique, en leur permettant de préparer un CAP dans l'un des métiers enseignés dans l'établissement, et compléter cette formation par la préparation d'un TEPE. Ils acquièrent des connaissances dans les domaines de la communication et du marketing, de la gestion de rentabilité, du management de projet de reprise et du développement de l'activité, de la gestion des ressources humaines... À l'issue de ces formations, les jeunes pourront se lancer dans un projet de création ou de développement d'entreprise dans les meilleures conditions. »

TOUS LES MÉTIERS SONT CONCERNÉS

Cette formation transversale peut accueillir des jeunes de la région Rhône-Alpes issus de tous les secteurs professionnels, ceux enseignés dans l'établissement de Bourgoin-Jallieu – alimentation, automobile, beauté, restauration, vente – mais aussi tous les autres. Pour accéder à cette formation TEPE en apprentissage, les jeunes doivent avoir une entreprise d'accueil au sein de laquelle ils puissent conduire un projet personnel de développement ou de reprise. Les deux tiers des 340 heures de formation sont en effet consacrés à ce projet personnel qui donne lieu à un accompagnement individualisé. Les apprentis travaillent sur une situation concrète de développement d'une activité nouvelle ou d'un produit nouveau dans l'entreprise. Ce principe d'expérimentation nécessite un réel binôme, un partage d'objectif entre le jeune et le chef d'entreprise qui l'embauche. Cette conduite "grandeur réelle" d'un projet d'entreprise permet à l'apprenti de se former et à l'entreprise de développer son activité grâce aux projets des apprentis en formation TEPE et aux compétences qu'ils acquièrent en cours. « Notre objectif est de constituer une pépinière d'une douzaine de futurs chefs d'entreprise chaque année, précise le directeur de l'EFMA. Un objectif qui nous paraît réaliste et réalisable compte tenu du secteur géographique étendu que nous couvrons, de la typologie de publics diversifiée à laquelle nous nous adressons et des nombreux métiers concernés. »

TÉMOIGNAGE

La menuiserie Rojon a été créée en 1910. Jean-Claude Rojon représente donc la troisième génération à la tête de l'entreprise. Dans quelques années, son fils Rainald prendra le relais et c'est pour s'y préparer et mettre tous les atouts de son côté qu'il a décidé de suivre la formation TEPE proposée par l'EFMA.

« J'ai obtenu un Bac scientifique et je n'avais pas vraiment de projet professionnel. J'ai finalement décidé de m'orienter vers la menuiserie avec l'objectif de reprendre un jour l'entreprise familiale. J'ai obtenu un CAP puis un BP avec la Fédération compagnonnique et j'ai complété mon cursus par une formation d'escalier. Puis j'ai commencé à travailler avec mon père. Quand la Chambre de Métiers m'a parlé de cette formation TEPE dispensée par l'EFMA, il m'a semblé qu'il était judicieux d'acquiescer certaines compétences liées au management d'une entreprise avant de succéder à mon père. Pour intégrer cette formation, il faut avoir un projet d'entreprise. Même si je souhaite que la menuiserie reste une entreprise artisanale, à taille humaine, je pense qu'il est possible de la développer. J'ai donc commencé les cours en alternance en septembre dernier à l'EFMA et je suis très intéressé par ce que l'on m'enseigne. Ces connaissances vont me permettre d'être moins intuitif dans la gestion de l'entreprise. »

Autant de connaissances que Jean-Claude Rojon aurait aimé avoir quand lui-même a repris l'entreprise. « J'ai appris à gérer l'entreprise familiale sur le tas. Nous avons deux salariés et le plus souvent un apprenti, et il faut également gérer les ressources humaines. Je pense que la formation de Rainald va l'aider à prendre la suite en ayant déjà de bonnes connaissances sur tous les aspects de la gestion d'une entreprise. » Un avis que partage son fils : « Cette formation a ceci de bien que mes camarades et moi devons travailler sur un cas pratique de gestion, au regard de notre projet de reprise et de développement de l'entreprise. L'enseignement nous donne des outils à mettre en œuvre qui pourront s'appliquer dans l'entreprise. »

« Je suis très satisfait que mon fils reprenne l'entreprise et je suis convaincu que la formation qu'il suit représente un atout fondamental, souligne Jean Claude Rojon. Pour ma part, je lui apporte mon savoir-faire technique et je lui explique des bases incontournables de gestion. »

« Au final, ajoute Rainald, mon père reste mon maître d'apprentissage, et la formation TEPE complète cette formation par des aspects plus orientés vers la gestion globale d'entreprise. »

« À l'issue de cette formation, mon fils sera plus armé pour faire face à un environnement plus concurrentiel qu'autrefois. La partie commerciale est sans doute la plus épineuse et j'ai validé les projets de Rainald dans ce domaine. Il envisage une refonte du site Internet et la création d'outils de communication. Quand je lui passerai le relais, il sera en mesure de développer l'entreprise tout en continuant à faire du travail de qualité », conclut Jean-Claude Rojon.